

**Assemblée générale  
Conseil de sécurité**

Distr. générale  
4 novembre 2003  
Français  
Original: arabe

**Assemblée générale**  
**Cinquante-huitième session**  
Point 37 de l'ordre du jour  
**La situation au Moyen-Orient**

**Conseil de sécurité**  
**Cinquante-huitième année**

**Lettre datée du 3 novembre 2003, adressée au Secrétaire général  
par le Représentant permanent du Liban  
auprès de l'Organisation des Nations Unies**

D'ordre de mon gouvernement, j'ai l'honneur de vous faire tenir ci-joint la liste des violations et agressions commises par Israël contre le Liban pendant la période du 22 au 27 octobre 2003.

**Violations de l'espace aérien libanais**

- Le 22 octobre 2003, entre minuit et 0 h 15, un avion de reconnaissance israélien a survolé la mer au large de Beyrouth (à 20 kilomètres des côtes), en direction de Jounié et jusqu'à l'ouest de Chakka (à 11 kilomètres des côtes). L'appareil est ensuite reparti vers le sud (à 20 kilomètres des côtes), en direction de Jounié et jusqu'à l'ouest de Chakka (à 11 kilomètres des côtes). Il s'est ensuite dirigé vers le sud, à 20 kilomètres à l'ouest de Beyrouth.
- Le même jour, entre 0 h 25 et 3 heures, un avion de reconnaissance israélien a survolé la mer au large de la ville de Jounié (à 20 kilomètres des côtes) et en direction de celle-ci (jusqu'à 8 kilomètres des côtes). L'appareil est ensuite reparti vers le nord jusqu'à l'ouest de Joubayl (à 8 kilomètres des côtes), où il a décrit des cercles entre Joubayl et Khaldé (entre 8 et 18 kilomètres des côtes).
- Le même jour, entre 12 h 30 et 12 h 38, deux avions de combat israéliens ont survolé la mer au large de Naqoura, en direction de l'est, jusqu'à la région d'Alma al-Cha'b.
- Le même jour, entre 12 h 38 et 12 h 54, deux avions de combat israéliens ont survolé la région de Kafr Kala, en direction du nord, et franchi le mur du son. Ils ont été suivis de deux autres avions de combat qui ont survolé la mer au large de Beyrouth, et les quatre appareils ont décrit des cercles au-dessus des régions de Chakka et Orz.



- Le même jour, entre 12 h 45 et 12 h 54, deux avions de combat israéliens ont survolé la région de Kafr Chouba et décrit des cercles au-dessus des régions du sud.
- Le même jour, entre 12 h 56 et 13 h 20, trois avions de combat israéliens ont survolé les fermes occupées de Chab'a et décrit des cercles au-dessus des régions du sud, jusqu'à l'est de Saïda.
- Le même jour, entre 13 h 25 et 14 heures, deux avions de combat israéliens ont survolé la région de Mays al-Jabal, en direction de Sour, et décrit des cercles au-dessus du sud et du Chouf.
- Le 23 octobre 2003, entre 2 h 2 et 5 h 15, un avion de reconnaissance israélien a survolé la mer au large de Saïda, en direction de la Bekaa, et décrit des cercles au-dessus des régions de Dahr al-Baydar et Zahlé. À 3 h 40, il a été suivi d'un autre avion de reconnaissance israélien, qui a survolé les régions de Rachiya et Jazzine.
- Le 24 octobre 2003, entre 9 h 45 et 10 h 30, des avions de combat israéliens ont survolé à haute altitude les fermes occupées de Chab'a.

#### **Violations maritimes**

- Le 22 octobre 2003, entre 3 h 30 et 4 h 45, une embarcation militaire israélienne a tiré une fusée éclairante et des coups de feu à l'aide d'armes de moyen calibre au large de Ras al-Naqoura.
- Le 23 octobre 2003, à 4 h 40, une embarcation militaire israélienne a tiré une fusée éclairante au large de Ras al-Naqoura.
- Le même jour, à 11 h 19, une embarcation militaire israélienne a tiré des coups de feu à l'aide d'armes de moyen calibre dans les eaux susmentionnées.
- Le même jour, à 21 h 49, une embarcation militaire israélienne a tiré une fusée éclairante dans les eaux susmentionnées.
- Le 24 octobre 2003, entre 1 h 30 et 3 heures, une embarcation militaire israélienne a tiré des coups de feu à l'aide d'armes de moyen calibre au large de Ras al-Naqoura.
- Le même jour, à 7 h 9, une embarcation militaire israélienne a tiré des coups de feu à l'aide d'armes de moyen calibre au large de Ras al-Naqoura.

#### **Attaques terrestres**

- Le 22 octobre 2003, à 11 h 50, les forces israéliennes ennemies postées à Zibdine, dans les fermes occupées de Chab'a, ont tiré trois obus de mortier de 120 millimètres sur les environs de Birkat al-Niqar (fermes de Chab'a).
- Le 23 octobre 2003, à 11 h 50, les forces israéliennes ennemies postées à Rouwaysat al-Alam, dans les fermes occupées de Chab'a, ont tiré à l'aide d'armes de moyen calibre autour de leur position, puis ont tiré à nouveau en direction des environs de Birkat al-Niqar (fermes de Chab'a).
- Le même jour, à 14 h 10, les forces israéliennes ennemies postées sur la colline du radar, dans les fermes occupées de Chab'a, ont ouvert le feu à l'aide d'armes de moyen calibre sur les environs de la ville de Chab'a, déclenchant

un incendie sur environ un dounam de terre couverte de branches sèches. L'incendie a été éteint par la défense civile.

- Depuis le début du mois d'octobre, les forces israéliennes ennemies ont violé le territoire libanais sur terre (32 fois), sur mer (35 fois) et dans les airs (62 fois) et ont tiré des obus et des coups de feu autour de leurs positions situées dans les fermes occupées de Chab'a, ainsi qu'en direction de certaines zones frontalières et de certains villages faisant face à leurs positions.
- Le 27 octobre 2003, la situation s'est tendue dans les fermes occupées de Chab'a et leurs environs, comme suit :

À 15 h 20 et 16 h 30, des éléments de la résistance ont tiré des obus de 107 millimètres, des missiles SAGHR, des obus de 106 millimètres et des obus de mortier de 120 millimètres sur les positions israéliennes situées dans les fermes occupées de Chab'a, à Rouwaysat al-Alam, Soumaqa, Ramta, Fachkoul et Khirbat al-Douwayr.

L'artillerie israélienne a aussitôt riposté, et l'aviation israélienne a effectué des raids aériens et tiré 10 missiles air-sol, en plusieurs étapes, sur les communes voisines des fermes de Chab'a. Entre 15 h 40 et 16 heures, les forces israéliennes postées dans les fermes occupées de Chab'a ont tiré des obus d'artillerie de 155 millimètres sur les communes de Hobbariya, Rachiya al-Foukhar, Kafr Chouba et Halta, ainsi que des coups de feu à l'aide d'armes de moyen calibre autour de leurs positions à Radar, Ramta et Rouwaysat al-Alam. À 16 h 10, l'aviation israélienne a effectué un raid sur le nord de Halta et tiré un missile air-sol. À 16 h 25, elle a effectué un raid sur la commune de Rachiya al-Foukhar et tiré deux missiles air-sol. À 16 h 35, elle a effectué un raid sur le carrefour menant à Rachiya al-Foukhar et Mari et tiré un missile air-sol. À 16 h 47, elle a effectué un raid sur l'est de Kawkaba et tiré un missile air-sol. À 17 heures, les forces israéliennes ennemies ont déclenché la sirène d'alerte dans la colonie de Moutella. À 17 h 35, l'aviation israélienne a effectué un raid sur les communes de Mari et de Rachiya al-Foukhar et tiré quatre missiles air-sol. À 17 h 40, elle a effectué un raid sur la commune de Kawkaba et tiré un missile air-sol. Entre 17 h 45 et 18 h 10, les forces israéliennes postées dans le Golan occupé ont tiré plusieurs obus de 155 millimètres sur les communes de Kafr Chouba, Halta, Majidiya et Rachiya al-Foukhar. Les bombardements, qui se sont arrêtés vers 18 h 15, ont cassé les vitres des fenêtres d'un certain nombre d'habitations et de magasins à Kafr Chouba, Kawkaba et Rachiya al-Foukhar, sans faire de victimes. À 20 heures, la radio israélienne a annoncé qu'un soldat israélien avait été légèrement blessé. À 23 heures, elle a annoncé que, après le bombardement par le Hezbollah des positions de l'armée israélienne situées dans les fermes de Chab'a (un soldat israélien blessé), le commandant de la région nord, le général israélien Benny Ghenetz, s'était rendu dans la zone frontalière et y avait tenu une conférence de presse au cours de laquelle il avait rejeté sur le Liban et la Syrie la responsabilité des événements survenus dans les fermes de Chab'a et mis en garde la Syrie contre une détérioration de la situation, en précisant que ce serait les Libanais qui pâtiraient de la riposte de l'armée israélienne.

Les attaques susmentionnées s'inscrivent dans le cadre de la politique israélienne d'agression. La nature et le nombre de ces violations et agressions injustifiées confirment la volonté d'Israël de recourir aux menaces et aux

provocations et de perturber la sécurité et la stabilité afin de servir ses intérêts expansionnistes dans toute la région.

La Mission permanente du Liban appelle votre attention sur le danger que représentent ces agressions et les conséquences qui pourraient en découler et vous prie de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre comme document de l'Assemblée générale, au titre du point 37 de l'ordre du jour, et du Conseil de sécurité.

L'Ambassadeur,  
Représentant permanent  
(*Signé*) Sami **Qoronfol**

---